



UFC - Que choisir Ouest 94

26, rue Emile Raspail
94110 ARCUEIL

Bulletin d'adhésion

Date : (Validité un an)

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : @

Téléphone :

Montant de l'adhésion : 24,00 €

Je m'abonne au bulletin "Le Consommateur" : 4,00 €

Je fais un don de : € (je recevrai un reçu fiscal si mon don est supérieur à 20 €)

Soit un total de : €

Je désire devenir bénévole.

Si votre navigateur le permet, vous pouvez remplir ce document à l'écran puis l'imprimer. Dans le cas contraire, imprimez-le, remplissez-le au stylo noir et en lettres capitales. Envoyez-le-nous accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de UFC - Que choisir Ouest 94 à l'adresse ci-dessus.

Très important :

Préalablement à tout conseil juridique, l'adhésion à une association est rendue obligatoire par l'article 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, modifié par l'article 2 de la loi n°97-308 du 7 avril 1997.